

BAREME D'HONORAIRES

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur suivant le mandat

Applicable au 13/10/2017

VENTE				
Maison d'habitation, appartement, immeuble et terrain			Fonds de commerce, droit au bail, locaux à usage d'activités	
Montant de la transaction	Honoraires de négociation, si à la charge du vendeur (TVA incluse)	Honoraires de négociation, si à la charge de l'acquéreur (TVA incluse)	Montant de la transaction	Honoraires de négociation H.T.
jusqu'à 60 000 €	5 000 €	9%	jusqu'à 50 000 €	5 000 €
60 001 à 74 999 €	6 000 €	8,5%	50 001 à 75 000 €	10%
75 000 à 99 999 €	7 000 €	8%	75 001 à 100 000 €	
100 000 à 124 999 €	8 000 €	7,5%	100 001 à 150 000 €	
125 000 à 144 999 €	9 000 €	7%	150 001 à 300 000 €	15 000 € + 6% au-delà de 150 001 €
145 000 à 169 999 €	10 000 €	6,5%	300 001 à 500 000 €	24 000 € + 6% au-delà de 300 001 €
A partir de 170 000 €	6%		500 001 à 1 000 000 €	36 000 € + 4% au-delà de 500 001 €
			A partir de 1 000 001 €	56 000 € + 2% au-delà de 1 000 001 €

LOCATION	
Pas de porte, bureaux, locaux d'activités	Maison d'habitation et appartement
Honoraires de négociation H.T.	Honoraires négociation (TVA incluse)
3 mois de loyer, avec un minimum de 2 500 €	Pour la part locataire : (idem pour la part propriétaire)
	Jusqu'à 700 € de loyer mensuel = 1 mois de loyer
	Au-delà de 700 € de loyer mensuel = 80 % d'un loyer
	Dans la limite d'un plafond de 8 € / m ² pour la recherche de locataire, constitution de dossier, rédaction de bail + 3 € / m ² pour la réalisation des états des lieux d'entrée et de sortie

Etimation avant mise en vente (dans les 60 j.)

Avis de valeur écrit pour maison

Avis de valeur écrit pour appartement

gratuit

120 € TTC

80 € TTC